



C2010-Direction générale des services VGP-Direction des finances VGP

## **DELIBERATION N° D.2021.06.8**

### **du Conseil communautaire du 29 juin 2021**

#### **Affectation du résultat des trois budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.** **Exercice budgétaire 2021.**

Date de la convocation : 22 juin 2021  
Date d'affichage : 30 juin 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 76  
Secrétaire de séance : M. Charles RODWELL  
Rapporteur : M. Olivier DELAPORTE

**Président:** M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. Jacques ALEXIS, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Sonia BRAU, Mme Christine CARON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëticia GAINARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSdorFF, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, M. Alain NOURISSIER, M. Philippe PAIN, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Pascale RENAUD, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, Mme Anne-France SIMON, Mme Sophie TRINIAC, M. Luc WATTELLE.

#### **Absents excusés:**

M. Renaud ANZIEU, Mme Vanessa AUROY, M. Fabien BOUGLE, M. Philippe BRILLAULT, M. François DARCHIS, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION.  
Mme Lydie DUCHON (pouvoir à M. Kamel HAMZA), M. Jérémy DEMASSIET (pouvoir à M. Jean-Philippe LUCE), Mme Annick BOUQUET (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS), M. Pascal THEVENOT (pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE), M. Jean-Pierre CONRIE (pouvoir à Mme Christine CARON), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), M. Jean-Christian SCHNELL (pouvoir à Mme Sophie TRINIAC), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Bruno DREVON), Mme Martine BELLIER (pouvoir à M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN), M. Henri LANCELIN (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Magali LAMIR (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN).

\*\*\*\*\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-5, L.5211-36, L.5216-5 et R.2311-11 L.1612-2, L.2121-14 et L.2121-31 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;

Vu la circulaire n° FCPE1602199C du 10 juin 2016 relative à la récapitulation des nomenclatures budgétaires et comptables applicables aux collectivités locales et à divers établissements publics locaux au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Vu la nomenclature comptable et budgétaire M49 ;

Vu la délibération n° D.2020.01.1 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 janvier 2020 relative à la création des trois budgets annexes assainissement (régie, marchés et délégation de services publics (DSP)) de la communauté d'agglomération ;

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 avril 2021 n° D.2021.04.10, n° D.2021.04.11 et n° D.2020.04.12 portant sur le budget primitif 2021 respectivement des budgets annexes assainissement « régie », « marchés » et « délégation de service public » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération D.2021.06.03 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 29 juin 2020 portant sur les comptes de gestion des budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération D.2021.06.05 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 29 juin 2020 portant sur les comptes administratifs des budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

-----  
Les comptes administratifs des budgets annexes assainissement « régie », « marchés » et « délégation de service public (DSP) » de l'exercice 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc viennent d'être soumis au vote du Conseil communautaire lors de cette séance du 29 juin 2021.

En application de l'instruction budgétaire et comptable M49, il est proposé au Conseil communautaire d'affecter le résultat dégagé en section d'exploitation de ces trois budgets annexes assainissement à la clôture de l'exercice budgétaire 2020 de la manière suivante :

	Budget Assainissement Régie	Budget Assainissement Marchés	Budget Assainissement DSP
<b>Excédent de la section d'exploitation</b>	<b>932 692,41 €</b>	<b>2 609 751,15 €</b>	<b>3 084 339,63 €</b>
Couverture du besoin de la section d'investissement (Recette d'investissement nature 1068)	188 503,37 €	369 591,51 €	2 159 109,09 €
Report de fonctionnement (Recette de fonctionnement nature 002)	744 189,04 €	2 240 159,64 €	925 230,54 €

Pour mémoire, ces excédents ont été repris par anticipation dans le budget primitif (BP) 2021 des trois budgets annexes assainissement précités voté le 6 avril dernier.

Cependant, le résultat repris de manière anticipée dans le BP 2021 du budget annexe assainissement DSP est erroné à la marge. Il a été prévu au budget 2 159 109,59 € en recettes d'investissement sur la nature 1068, soit 0,50 € de trop par rapport au résultat définitif en raison d'une erreur matérielle.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

## APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 
- 1) de l'affectation des résultats constatés en section d'exploitation, suite au vote des comptes administratifs 2020 des budgets annexes assainissement « régie », « marchés » et « délégation de service public (DSP) » de la communauté d'agglomération de

Versailles Grand Parc conformément au tableau ci-après :

	Budget Assainissement Régie	Budget Assainissement Marchés	Budget Assainissement DSP
<b>Excédent de la section d'exploitation</b>	<b>932 692,41 €</b>	<b>2 609 751,15 €</b>	<b>3 084 339,63 €</b>
Couverture du besoin de la section d'investissement (Recette d'investissement nature 1068)	188 503,37 €	369 591,51 €	2 159 109,09 €
Report de fonctionnement (Recette de fonctionnement nature 002)	744 189,04 €	2 240 159,64 €	925 230,54 €

- 2) précise que les crédits ainsi affectés ont été repris par anticipation dans le budget primitif 2021 des trois budgets annexes assainissement précités de la communauté d'agglomération.

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 68 voix

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*